



**commissaire
aux comptes**

Mickael CASSE
Expert-Comptable
Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Basse-Terre

**COMITE DEPARTEMENTAL DE
GUADELOUPE DE LA LIGUE
NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Rond Point Miquel
Boulevard Légitimus Entre Les Tours A et B
97110 POINTE A PITRE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022

Cabinet Mickael CASSE

25 rue Ferdinand Forest, 97122 BAIE MAHAULT

Membre de la Compagnie Régionale de BASSE TERRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2022

A l'assemblée générale du Comité Départemental de Guadeloupe De La Ligue Nationale Contre Le Cancer.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du **Comité Départemental De Guadeloupe De La Ligue Nationale Contre Le Cancer** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Il incombe de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Baie-Mahault, le 18 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes

Mickael CASSE

MICKAEL CASSE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
21 Rue Ferdinand Forest
97122 BAIE-MAHAULT
Port. : 0690 81 05 03



**commissaire
aux comptes**

Mickael CASSE
Expert-Comptable
Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Basse-Terre

**COMITE DEPARTEMENTAL DE
GUADELOUPE DE LA LIGUE
NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Rond Point Miquel
Boulevard Légitimus Entre Les Tours A et B
97110 POINTE A PITRE

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

Cabinet Mickael CASSE

25 rue Ferdinand Forest, 97122 BAIE MAHAULT

Membre de la Compagnie Régionale de BASSE TERRE

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées pour l'exercice clos le 31/12/2022.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Baie-Mahault, le 18 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes

Mickaël CASSE



MICKAËL CASSE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
21 Rue Ferdinand Forest
97122 BAIE-MAHAULT
Port. : 0690 81 05 03

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	820.95	(820.95)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	820.95	(820.95)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	467 777.41	(207 371.76)	260 405.65	266 767.97
Terrains				
Constructions	408 367.06	(156 755.89)	251 611.17	260 234.35
Install. techniques, matériel et outillage industriels	16 605.45	(16 497.78)	107.67	2 693.22
Autres immobilisations corporelles	42 804.90	(34 118.09)	8 686.81	3 840.40
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	76.22		76.22	76.22
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	76.22		76.22	76.22
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	468 674.58	(208 192.71)	260 481.87	266 844.19
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES	5 576.47		5 576.47	
CRÉANCES	62 163.18	(9 600.00)	52 563.18	42 756.04
Créances clients, usagers et comptes rattachés	14 884.83	(9 600.00)	5 284.83	1 799.16
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	47 278.35		47 278.35	40 956.88
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	76 990.98		76 990.98	95 334.33
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	76 990.98		76 990.98	95 334.33
Charges constatées d'avance	1 263.73		1 263.73	1 094.65
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	145 994.36	(9 600.00)	136 394.36	139 185.02
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	614 668.94	(217 792.71)	396 876.23	406 029.21
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

NL

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	225 280.95	275 768.84
Réserves statutaires ou contractuelles	44 387.26	44 387.26
Réserves pour projet de l'entité	180 893.69	231 381.58
Autres réserves		
Report à nouveau		(51 479.34)
Excédent ou déficit de l'exercice	29 243.67	991.45
Situation nette (sous total)	254 524.62	225 280.95
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement	72 830.34	75 037.32
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	327 354.96	300 318.27
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	7 000.00	57 571.00
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	7 000.00	57 571.00
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 801.00	2 399.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	2 801.00	2 399.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		2 500.00
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 500.00
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	59 720.27	43 240.94
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 128.38	27 262.04
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	10 366.67	4 903.37
Dettes fiscales	9 306.00	9 277.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 919.22	1 798.53
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	59 720.27	45 740.94
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	396 876.23	406 029.21

14

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	12 112.00	12 016.00	96.00	0.80 %
Ventes de biens et services	38 729.78	25 090.68	13 639.10	54.36 %
Ventes de biens	22 799.91	3 141.00	19 658.91	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	15 929.87	21 949.68	(6 019.81)	-27.43 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	63 714.00	30 712.07	33 001.93	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	168 160.66	184 229.10	(16 068.44)	-8.72 %
Dons manuels	164 490.66	175 229.10	(10 738.44)	-6.13 %
Mécénats	3 670.00	9 000.00	(5 330.00)	-59.22 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	42.00	15 000.00	(14 958.00)	-99.72 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	2 500.00	324.24	2 175.76	
Utilisations des fonds dédiés	57 571.00	61 212.00	(3 641.00)	-5.95 %
Autres produits	639.00		639.00	
PRODUITS D'EXPLOITATION	343 468.44	328 584.09	14 884.35	4.53 %
Achats de marchandises	606.46	710.98	(104.52)	-14.70 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	188 146.50	144 617.21	43 529.29	30.10 %
Aides financières	15 295.54	18 086.39	(2 790.85)	-15.43 %
Impôts, taxes et versements assimilés	9 837.72	10 516.34	(678.62)	-6.45 %
Salaires et traitements	59 002.07	52 647.77	6 354.30	12.07 %
Charges sociales	7 139.27	4 630.46	2 508.81	54.18 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 232.20	25 590.27	(12 358.07)	-48.29 %
Report en fonds dédiés	7 000.00	57 571.00	(50 571.00)	-87.84 %
Autres charges	16 013.62	9 990.47	6 023.15	60.29 %
CHARGES D'EXPLOITATION	316 273.38	324 360.89	(8 087.51)	-2.49 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	27 195.06	4 223.20	22 971.86	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER				

AL

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	27 195.06	4 223.20	22 971.86	
Sur opérations de gestion	6 396.61	2 939.55	3 457.06	
Sur opérations en capital	2 206.98	2 206.98		0.00 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 603.59	5 146.53	3 457.06	67.17 %
Sur opérations de gestion	6 554.98	8 378.28	(1 823.30)	-21.76 %
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 554.98	8 378.28	(1 823.30)	-21.76 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 048.61	(3 231.75)	5 280.36	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	352 072.03	333 730.62	18 341.41	5.50 %
TOTAL DES CHARGES	322 828.36	332 739.17	(9 910.81)	-2.98 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	29 243.67	991.45	28 252.22	
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	54 415.00	52 243.00	2 172.00	4.16 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	54 415.00	52 243.00	2 172.00	4.16 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	54 415.00	52 243.00	2 172.00	4.16 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	54 415.00	52 243.00	2 172.00	4.16 %
NON AFFECTÉS				

AL



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

NC

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	6
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	6
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	6
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	7
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	8
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	8
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	8
3.1.7 <i>Stocks</i>	9
4. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	9
4.1.1 <i>Tableaux des dépréciations</i>	9
4.1.2 <i>Disponibilités</i>	10
4.1.3 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	10
4.1.4 <i>Charges constatées d'avance</i>	10
4.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	11
4.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	11
4.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	12
4.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	13
4.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	13
4.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	13
4.2.4 <i>Dettes</i>	13
4.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	13
4.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	14
4.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	14
4.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	14
5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	14
5.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	15
5.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	19
5.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	19
5.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	19
5.2.1.2 <i>Dons manuels-Dons étrangers</i>	19
5.2.1.3 <i>Mécénat</i>	19
5.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	19
5.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
5.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	19

AL

5.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	20
5.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	20
5.2.3	Subventions et autres concours publics	20
5.2.4	Reprises sur provisions et dépréciations	21
5.2.5	Utilisation des fonds dédiés	21
5.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
5.3.1	Modalités de répartition des charges	21
5.3.2	Missions sociales.....	21
5.3.3	Frais de recherche de fonds	22
5.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	22
5.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	22
5.3.4	Frais de fonctionnement	22
5.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	23
5.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	23
5.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	23
5.4.1	Principes généraux.....	23
5.4.2	Principes de valorisation	23
5.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
5.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
5.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	25
5.6.2	Charges et produits exceptionnels	25
5.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	26
5.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	26
5.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	29
5.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	29
6.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
6.1	AUTRES INFORMATIONS.....	30
6.1.1	Informations relatives aux bénévoles	30
6.1.2	Informations relatives au personnel salarié.....	31
6.1.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	31
6.1.4	Certification du nombre d'adhérents	31

nc

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;

- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Changement de présidence et modification du bureau
- Inauguration de la Maison d'accueil Lubin OGOLI à Basse-Terre

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

Il n'y a pas eu d'événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice.

RC

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	821			821
Immobilisations corporelles	461 310	6 468		467 778
Immobilisations financières	76			76
Total	462 207	6 468	0	468 675

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→		
→		
Immobilisations corporelles	6 468	0
→ Matériel informatique et bureau	6 468	
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	6 468	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	821			821
Amort.Immobilisations corporelles	194 542	12 830		207 372
Amort.Immobilisations financières				
Total	195 363	12 830	0	208 193

nc

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	76			76
Total	76	0	0	76

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Imprimante xerox	18 341	5	3 688
Total	18 341	5	3 688

nc

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

4. Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	76	76	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	14 885	14 885	
→ Autres Créances	47 278	47 278	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	1 264	1 264	
Total	63 503	63 503	0

4.1.1 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances	12 100		2 500	9 600
Immobilisations financières				
Total	12 100	0	2 500	9 600

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

nc

4.1.2 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	31 654	
Livrets et comptes épargne	29 348	
Caisse	199	
Valeurs à l'encaissement	15 790	
Comptes à terme		
Total	76 991	0

4.1.3 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→ Avance et acompte	5 576	
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→ Client	14 885	13 899
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	0	9 019
Autres créances		
→ Autres créances	47 278	31 938
→		
→		
→		
→		
Disponibilités	76 991	95 334
Total	144 730	150 190

4.1.4 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Assurance	1264	1 095
...		
...		
...		
...		
Total	1 264	1 095

AL

4.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.2.1 [Tableau de variation des fonds propres](#)

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves	275 769									225 281
Report à nouveau	-51 479		51 479				-51 479			
Excédent ou déficit de l'exercice	991		-991							
Subventions d'investissement	75 037						2 207			72 830
Provisions réglementées										
Total	300 318		50 488	0	991	0	-49 272	0		298 111

DC

4.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		137 000	87 571	7 000	57 571	7 000
→ Subvention ARS	2017	69 000	40 812		40 812	
→ Subvention ARS	2019	19 000	5 893		5 893	
→ Subvention ARS	2020	19 000	10 866		10 866	
→ Subvention ARS	2022	30 000	30 000	7 000		7 000
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		137 000	87 571	7 000	57 571	7 000

nc

4.2.3 Provisions pour risques et charges

4.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	2 399	402		2 801
→				
Total	2 399	402	0	2 801

4.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

4.2.4 Dettes

4.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 128	35 128		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	19 673	19 673		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	4 919	4 919		
Produits constatés d'avance		0		
Total	59 720	59 720	-	-

nL

4.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	9 196	9 243
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	9 196	9 243
Dettes sociales :	10 477	4 937
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 287	1 259
→ Caisse de retraite		
→ Caisse de prévoyance	4 486	597
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		412
→ Dettes congés à payer	4 376	2 499
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	218	136
→ Prélèvement à la source	110	34
Total	19 673	14 180

4.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	35 128	27 262
→ FNP - Factures non parvenues	22 271	15 998
FOURNISSEURS	12 857	11 264
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	0	0
...		
Total	35 128	27 262

4.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

AL

5.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

• Emplois

LA LIQUE L'ONCOLOGIE	REPORTING - COMITÉ DE GUADELOUPE	Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
EMPLOIS					
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	MISSIONS SOCIALES	163 337,79	110 337,79	151 958,91	108 958,91
1.1	Réalisées en France	163 337,79	110 337,79	151 958,91	108 958,91
1.1.1	Actions réalisées par l'organisme	158 337,79	105 337,79	151 958,91	108 958,91
1.1.2	Versements à d'autres organismes agissant en France	5 000,00	5 000,00		
1.2	Réalisées à l'étranger				
1.2.1	Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2	Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	66 846,22	64 032,22	31 240,02	30 049,61
2.1	Frais d'appel à la générosité du public	65 504,81	62 690,81	30 690,33	29 499,92
2.2	Frais de recherche d'autres ressources	1 341,41	1 341,41	549,69	549,69
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	85 242,35	75 072,32	91 685,24	85 017,05
3.1	Frais d'information et de communication	10 607,49	10 607,49	8 895,53	8 895,53
3.2	Frais de fonctionnement	61 035,35	51 125,43	60 389,86	53 822,78
3.3	Autres charges	13 599,51	13 339,40	22 399,85	22 298,74
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	402,00	402,00	284,00	284,00
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	7 000,00		57 571,00	
TOTAL CHARGES		322 828,36	249 844,33	332 739,17	224 309,57
EXCÉDENT OU DÉFICIT		29 243,67		991,45	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021		
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	49 843,00	49 843,00	26 121,50	26 121,50
	Réalisées en France	49 843,00	49 843,00	26 121,50	26 121,50
	Réalisées à l'étranger				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	4 572,00	4 572,00	26 121,50	26 121,50
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL		54 415,00	54 415,00	52 243,00	52 243,00

• Ressources

nc

RESSOURCES	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-218 919,44	-218 919,44	-221 335,78	-221 335,78
1.1 Cotisations sans contrepartie	-12 112,00	-12 112,00	-12 016,00	-12 016,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-168 160,66	-168 160,66	-184 229,10	-184 229,10
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-38 646,78	-38 646,78	-25 090,68	-25 090,68
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-9 367,59		-20 146,53	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-42,00		-15 000,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-9 325,59		-5 146,53	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-63 714,00		-30 712,07	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-2 500,00	-2 500,00	-324,24	-324,24
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-57 571,00		-61 212,00	
TOTAL	-352 072,03	-221 419,44	-333 730,62	-221 660,02

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-54 415,00	-54 415,00	-52 243,00	-52 243,00
Bénévolat	-54 415,00	-54 415,00	-52 243,00	-52 243,00
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-54 415,00	-54 415,00	-52 243,00	-52 243,00

nc

Détails	REPORTING - COMITÉ DE GUADELOUPE	EMPLOIS	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
	Décembre 2022	06/04/2023 - 17/01				
CHARGES PAR DESTINATION						
1.	MISSIONS SOCIALES		163 337,79	110 337,79	151 958,91	108 958,91
1.1	Réalisées en France		163 337,79	110 337,79	151 958,91	108 958,91
1.1.1	Actions réalisées par l'organisme		158 337,79	105 337,79	151 958,91	108 958,91
	Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		139 111,51	86 111,51	141 299,95	98 299,95
	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		11 164,29	11 164,29	7 309,23	7 309,23
	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		146,30	146,30	98,52	98,52
	Actions de société et politique de santé		3 819,30	3 819,30	394,09	394,09
	Actions internationales réalisées par l'organisme					
	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		4 096,39	4 096,39	2 857,12	2 857,12
	Actions de création-subvention-administration d'établissement					
	Autres actions					
1.1.2	Versements à d'autres organismes agissant en France		5 000,00	5 000,00		
	Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé					
	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public					
	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics					
	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		5 000,00	5 000,00		
	Programmes nationaux					
	Programmes régionaux et départementaux		5 000,00	5 000,00		
	Mission reversement legs					
	Autres actions					
	Actions de société et politique de santé					
1.2	Réalisées à l'étranger					
1.2.1	Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2	Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		66 846,22	64 032,22	31 240,02	30 049,61
2.1	Frais d'appel à la générosité du public		65 504,81	62 690,81	30 690,33	29 499,92
	Frais d'appel de dons		14 411,50	14 369,50	14 520,66	14 520,66
	Frais d'appel des legs					
	Frais de traitements des dons		14 992,75	13 135,75	12 396,39	12 210,60
	Frais de traitements des legs					
	Frais de campagne pour des dons en nature					
	Frais pour manifestations et ventes		36 100,56	35 185,56	3 833,28	2 768,66
	Activités de récupérations					
2.2	Frais de recherche d'autres ressources		1 341,41	1 341,41	549,69	549,69
	Frais de Recherche de Mécénat Aldes aux Malades					
	Frais de Recherche de Mécénat Info, Prév, Dép					
	Frais de Recherche de Mécénat Formation					
	Frais de Recherche de Mécénat Recherche					
	Concours ext-parrainage entp Aldes aux Malades					
	Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép					
	Concours ext-parrainage entp Formation					
	Concours ext-parrainage entp Recherche					
	Frais de recherche partenariat		1 341,41	1 341,41	549,69	549,69
	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT		85 242,35	75 072,32	91 685,24	85 017,05
3.1	Frais d'information et de communication		10 607,49	10 607,49	8 895,53	8 895,53
	Frais d'information et de communication externe		10 607,49	10 607,49	8 895,53	8 895,53
	Frais d'information et de communication Interne					
3.2	Frais de fonctionnement		61 035,35	51 125,43	60 389,86	53 822,78
	Frais de gestion		47 616,46	37 706,54	46 965,66	40 398,58
	Formation administrative		8 845,51	8 845,51		
	Impôts et taxes		623,29	623,29	10 074,48	10 074,48
	Cotisation statutaire 10%		3 950,09	3 950,09	3 349,72	3 349,72
3.3	Autres charges		13 599,51	13 339,40	22 399,85	22 298,74
	Charges financières		769,31	509,20	855,22	754,11
	Dotations aux amortissements		12 830,20	12 830,20	13 206,27	13 206,27
	Charges exceptionnelles				8 338,36	8 338,36
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		402,00	402,00	284,00	284,00
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES					
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		7 000,00		57 573,00	
	Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation		7 000,00		57 571,00	
	Report en fonds dédiés sur contributions financières					
	Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège					
	Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public					
	Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège					
TOTAL CHARGES			322 828,36	249 844,33	332 739,17	224 309,57
EXCÉDENT OU DÉFICIT			29 243,67		991,45	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1		
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	49 843,00	49 843,00	26 121,50	26 121,50
	Réalisées en France	49 843,00	49 843,00	26 121,50	26 121,50
	Réalisées à l'étranger				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	4 572,00	4 572,00	26 121,50	26 121,50
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL		54 415,00	54 415,00	52 243,00	52 243,00

Détails	REPORTING - COMITÉ DE GUADELOUPE	RESSOURCES	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
	Décembre 2022	06/04/2023 - 17:03				
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-218 919,44	-218 919,44	-221 335,78	-221 335,78
1.1 Cotisations sans contrepartie			-12 112,00	-12 112,00	-12 016,00	-12 016,00
Cotisations			-12 112,00	-12 112,00	-12 016,00	-12 016,00
1.2 Dons, legs et mécénat			-168 160,66	-168 160,66	-184 229,10	-184 229,10
Dons manuels non affectés			-161 450,79	-161 450,79	-164 296,57	-164 296,57
Dons manuels affectés			-3 039,87	-3 039,87	-10 932,53	-10 932,53
Legs, donations et assurances-vie non affectés						
Legs et autres libéralités affectés						
Mécénat			-3 670,00	-3 670,00	-9 000,00	-9 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			-38 646,78	-38 646,78	-25 090,68	-25 090,68
Manifestations			-238,01	-238,01	-2 200,62	-2 200,62
Ventes (dont abonnement à vivre)			-22 078,91	-22 078,91	-3 141,00	-3 141,00
Prestations et autres ventes			-12 056,24	-12 056,24	-19 599,06	-19 599,06
Activités de récupération						
Charges et Produits exceptionnels						
Droits d'Auteurs						
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-4 273,62	-4 273,62	-150,00	-150,00
Autres produits affectés						
Produits financiers						
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités						
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-9 367,59		-20 146,53	
2.1 Cotisations avec contrepartie						
Cotisations						
2.2 Parrainage des entreprises						
Parrainage et recherche partenariat						
2.3 Contributions financières sans contrepartie			-42,00		-15 000,00	
Contributions financières reçues			-42,00		-15 000,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public			-9 325,59		-5 146,53	
Autres prod d'activités annexes et prest			-639,00			
Transfert de charges						
Produits exceptionnels			-8 603,59		-5 146,53	
Ventes et Prestations (Comités)			-83,00			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			-63 714,00		-30 712,07	
État						
SINCA						
Collectivités locales						
Autres organismes						
Autres subventions affectées aux missions sociales			-63 714,00		-30 712,07	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-2 500,00	-2 500,00	-324,24	-324,24
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS			-57 571,00		-61 212,00	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			-57 571,00		-61 212,00	
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP						
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés						
TOTAL			-352 072,03	-221 419,44	-333 730,62	-221 660,02

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-54 415,00	-54 415,00	-52 243,00	-52 243,00
Bénévolat	-54 415,00	-54 415,00	-52 243,00	-52 243,00
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-54 415,00	-54 415,00	-52 243,00	-52 243,00

nc

5.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

5.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

5.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

5.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

5.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

5.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	0	0

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

5.2.2 Produits non liés à la générosité du public

5.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

NL

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

5.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

5.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services	83	
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers	11 656	10 634
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	11 739	10 634

5.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

AC

5.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

5.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	57 571	61 212
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	57 571	61 212

5.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

5.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance	845	269	39	1 153
Electricité et eau	2 627	835	120	3 582
Téléphone	4 132	1 314	189	5 634
Affranchissement	5 990	1 905	274	8 168
Autres Charges	25 133	7 993	1 148	34 274
Total	38 726	12 315	1 769	52 811

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	29 053	27 117
Actions d'information, de prévention et de dépistage	5 508	4 327
Actions de formation		
Actions de recherche	10 546	8 653
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	21 734	17 623
Total	66 842	57 720

5.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	13 912	141 300
Actions d'information, prévention, dépistage	11 164	7 309
Actions de formation	146	99
Actions de recherche	4 096	2 857
Actions autres	439	394
Total	29 757	151 959
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	5 000	
Actions autres		
Total	5 000	0

5.3.3 Frais de recherche de fonds

5.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

5.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

5.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

ML

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	10 607	8 896
Frais de fonctionnement	51 125	60 390
Autres charges	13 339	22 400
Total	75 072	91 686

5.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

5.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	7 000	57 571
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	7 000	57 571

5.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

5.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

5.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	52 415	52 243
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		52 415	52 243

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

nc

5.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

Réalisées en France		Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
		Réalisées à l'étranger	Réalisées en France	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes				
506				100					606
98 225				50 306	1 108	38 508			188 147
10 296	5 000			350	234	2 457			15 296
6 797				9 657		17 484			9 838
31 861				8 12		4 250			59 002
2 078						12 830	402		7 139
								7 000	0
7 900				2 780		5 334			16 014
675				1 500		4 380			0
158 338	5 000	0	0	65 505	1 341	85 242	402	7 000	322 828

LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	49 843		4 572		54 415
Personnel bénévole					
TOTAL	49 843	0	4 572	0	54 415

nc

5.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

5.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes	5 425
Autres missions	
Total	5 425

5.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ Quote-part de subvention	2 207
→ Ajustement de compte	6 137
Total	8 344
Charges exceptionnelles	
→ Ajustement de compte	6 555
Total	6 555

AC

5.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

5.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIGUE LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	096 - COMITÉ DE GUADELOUPE	Décembre Samedi	Décembre Vendredi
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		110 337,79	108 958,91
1.1 Réalisées en France		110 337,79	108 958,91
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		105 337,79	108 958,91
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		86 111,51	98 299,95
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		11 164,29	7 309,23
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		146,30	98,52
Actions de société et politique de santé		3 819,30	394,09
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		4 096,39	2 857,12
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		5 000,00	
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		5 000,00	
<i>Programmes nationaux</i>			
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		5 000,00	
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		64 032,22	30 049,61
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		62 690,81	29 499,92
Frais d'appel de dons		14 369,50	14 520,66
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		13 135,75	12 210,60
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		35 185,56	2 768,66
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		1 341,41	549,69
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat		1 341,41	549,69
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		75 072,32	85 017,05
3.1 Frais d'information et de communication		10 607,49	8 895,53
Frais d'information et de communication externe		10 607,49	8 895,53
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		51 125,43	53 822,78
Frais de gestion		37 706,54	40 398,58
Formation administrative		8 845,51	
Impôts et taxes		623,29	10 074,48
Cotisation statutaire 10%		3 950,09	3 349,72
3.3 Autres charges		13 339,40	22 298,74
Charges financières		509,20	754,11
Dotations aux amortissements		12 830,20	13 206,27
Charges exceptionnelles			8 338,36
TOTAL DES EMPLOIS		249 442,33	224 025,57
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		402,00	284,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		249 844,33	224 309,57

PL

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	49 843,00	26 121,50
<i>Réalisées en France</i>	49 843,00	26 121,50
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FOND	4 572,00	26 121,50
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	54 415,00	52 243,00

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

nc

Détails

RESSOURCES PAR ORIGINE CER

TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC

TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC

RESSOURCES DE L'EXERCICE

1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-218 919,44	-221 335,78
1.1 Cotisations sans contrepartie	-12 112,00	-12 016,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-168 160,66	-184 229,10
Dons manuels non affectés	-161 450,79	-164 296,57
Dons manuels affectés	-3 039,87	-10 932,53
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-3 670,00	-9 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-38 646,78	-25 090,68
Manifestations	-238,01	-2 200,62
Ventes (dont abonnement à vivre)	-22 078,91	-3 141,00
Prestations et autres ventes	-12 056,24	-19 599,06
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-4 273,62	-150,00
Autres produits affectés		
Produits financiers		
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-2 500,00	-324,24
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-221 419,44	-221 660,02
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-28 424,89	-2 649,55
TOTAL	-249 844,33	-224 309,57

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	38 950,04	32 667,65
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-28 424,89	-2 649,55
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	-1 316,76	8 931,94
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	9 208,39	38 950,04

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-54 415,00	-52 243,00
Bénévolat	-54 415,00	-52 243,00
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-54 415,00	-52 243,00

5.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
	Total						

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

5.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

MC

6. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

6.1 AUTRES INFORMATIONS

6.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes...	14	2078	1,263221884	34494,8
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	18	100	0,060790274	1660
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	30	1100	0,668693009	18260
Total	62	3 278	2	54 415

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

6.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	3	4 785	3
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	3	4 785	3

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

6.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	22 252
6257 - Réceptions	Restauration	952
....	
....	
....	
	Total	23 204

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

6.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1 514 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

nc

